Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215602103-20251223-18122025_001-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur William JACOBERT, Maire.
Date de la convocation : 15 décembre 2025.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr SIMON Roland (pouvoir donné à Mr JACOBERT).
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

VOTE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes à l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Saint-Caradec-Trégomel pour l'année 2025 :

Subvention	Montant
Subvention de fonctionnement 2025-2026	15 € / élève x 25 élèves soit 375 €
Subvention Arbre de Noël 2025	15 € / élève x 25 élèves soit 375 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TREGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié